

Journées Internationales de Paris

Séance Plénière du Samedi 1er mars

DISCOURS DE MADAME LISE BACON - Ministre d'Etat aux Affaires Sociales

Aujourd'hui, chacune d'entre nous doit faire un exposé des expériences personnelles qui l'ont amenée à occuper un poste de premier plan dans son pays respectif.

Nous appartenons toutes à des contextes géographiques, sociaux, religieux et politiques différents qui ont eu sur nos carrières une influence déterminante.

Parce que nous sommes femmes, il y a tout de même certaines constantes qui caractérisent l'évolution de nos carrières, telles l'influence du milieu familial, la progression longue et difficile vers le poste que nous occupons maintenant et surtout le désir et la détermination de percer dans un milieu qui nous fut souvent hostile et parfois fermé.

Pour ma part, depuis plus de vingt ans, j'ai eu à gravir un à un tous les échelons qui m'ont conduit aux fonctions de Ministre. J'ai bien connu des femmes qui ont dû abandonner la lutte pour toutes sortes de raisons et peut-être parce qu'elles étaient moins motivées que moi pour arriver à faire une carrière politique.

J'ai vécu dans un milieu où la politique occupait une très grande place. Très jeune, j'ai été initiée aux rudiments de la chose publique et plus tard, à l'organisation et à l'action d'un parti politique moderne. J'ai toujours été frappée par l'absence relative des jeunes femmes dans le milieu de la politique. Trop souvent, la contribution féminine se limitait à un rôle de soutien et à des activités sociales qui demeuraient en marge de la réalité politique proprement dite.

Un trop grand nombre de femmes ont accepté un tel rôle et elles ont toujours éprouvé une certaine difficulté à s'engager dans la discussion et l'élaboration des orientations fondamentales de la vie politique.

Il faut rappeler que les femmes québécoises ont eu le droit de voter, d'être élues et d'être nommées à des fonctions publiques depuis une trentaine d'années seulement. Elles ont acquis ce droit après treize refus de l'Assemblée Nationale (de 1927 à 1940).

Toutefois, avec l'évolution de la société, les femmes du Québec ont été amenées à assumer davantage de responsabilités au sein des partis politiques tant au niveau des associations locales et régionales que nationales. Les femmes québécoises, et j'étais du nombre, ont

ainsi voulu participer à l'élaboration des politiques de l'Etat, tout autant qu'à l'action électorale proprement dite, que ce soit dans le domaine de la stratégie électorale, de la publicité, des finances, comme d'ailleurs, au choix des dirigeants et du personnel politique du parti.

Tout cela ne s'est pas fait en un jour et pour vous parler franchement, tout cela n'est pas encore fait au pays du Québec. Il n'y eut que vingt-neuf femmes qui se sont présentées sur quatre-cent-quatre-vingt-trois candidats en 1973, et j'ai été la seule femme élue à l'Assemblée Nationale qui compte cent-dix membres.

L'accroissement du rôle de la femme dans la vie politique au Québec, s'est produit au même moment que la société québécoise connaissait des transformations radicales sur les plans politique, social, économique et culturel. C'est au cours des années 60, que le Québec a entrepris de modifier l'ensemble de ses structures et de devenir cette société moderne et démocratique que l'on connaît aujourd'hui et qui contribue à donner au Canada toute son originalité sur le continent Nord-Américain.

C'est dans le cadre de ce que l'on a appelé "la révolution tranquille", qu'a germé l'idée d'une participation plus éclairée et plus vivante du citoyen à la vie publique. Dans un tel contexte, les femmes du Québec ont voulu accroître leurs responsabilités dans la vie politique de la collectivité.

Au niveau du parti politique auquel j'appartiens, les choses sont devenues plus faciles pour les femmes et des modalités nouvelles de leur participation ont été définies à l'intérieur même des structures, faisant en sorte que les femmes étaient associées à chacune des manifestations de la vie de notre parti.

Personnellement, j'ai pu assumer au niveau du parti des postes qu'aucune femme n'avait occupés avant moi. Même si les circonstances m'ont été favorables, j'ai dû comme vous l'imaginez facilement, consacrer une somme importante de travail pour arriver à faire admettre dans le concret des choses, la présence et le rôle des femmes en politique.

Il m'aura fallu dix-huit ans de participation active pour être élue présidente de mon parti et plus de vingt ans pour être élue députée et nommée Ministre d'Etat. .../...

SECRETARIAT PERMANENT POUR L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

32, Rue de Babylone 75700 Paris
Tel: 556 88 01

Presse - Documentation

Tout cela, pour dire que malgré les progrès accomplis, la femme québécoise qui veut s'engager dans la vie politique, rencontre beaucoup de difficultés pour ne pas dire de préjugés comme par exemple, celui que l'on exprime en affirmant encore aujourd'hui qu'une femme candidate puisse faire perdre des voix à un parti.

Et pourtant, il est de l'évidence même que la femme doit s'intéresser à la vie politique de la collectivité et qu'elle doit occuper la place qui lui revient.

Il existe plusieurs secteurs de la société québécoise, où un effort particulier de rattrapage doit être entrepris.

Dans le domaine du travail, les lois actuelles qui touchent les femmes en emploi rémunéré ne tiennent pas compte des récents changements sociaux, non plus que des conditions de vie particulières aux femmes, telles que la maternité. De plus, leurs conditions de travail et de rémunération sont souvent moins avantageuses que celles des hommes.

Pour pallier toutes ces insuffisances, le Québec a besoin d'une loi nouvelle qui touche tous les aspects de la vie des travailleuses rémunérées et leur assure une véritable égalité sur le marché du travail. Une telle loi devrait contenir à la fois des mesures anti-discriminatoires et égalitaristes et des dispositions particulières, comme l'obligation pour les employeurs d'assurer un congé de maternité à leurs employées.

Si nous voulons hâter l'avènement d'une véritable égalité des hommes et des femmes au travail, il faudra aussi procéder à la création, dans tous les secteurs d'emploi, de programmes d'égalité de chances pour les femmes.

Ce type de programmes viserait, d'une part, à éliminer les attitudes et pratiques discriminatoires, tant chez les gestionnaires que chez les employés, et, d'autre part, à introduire des mesures incitatives favorisant un meilleur équilibre des employés des deux sexes dans les divers types et niveaux d'emploi.

Le succès de ces programmes d'égalité de chances suppose, pour les entreprises privées ou publiques, la recherche des candidates, le recyclage ou le perfectionnement des employées pour leur permettre d'accéder à de nouveaux postes ou d'obtenir de l'avancement.

Un programme d'égalité a déjà été amorcé dans la fonction publique du Québec. Il veut assurer aux femmes des chances égales dans tous les domaines.

Il faut souhaiter que des programmes semblables soient créés dans tous les secteurs où travaillent les femmes.

Dans le secteur social, une des priorités actuelles est la consolidation du programme en vigueur pour les garderies. Le maintien d'une bonne qualité de services et leur nature même exigent une participation importante de l'Etat.

Les femmes du Québec ont aussi un pressant besoin d'information sur les problèmes qui leur sont propres, et également sur la contraception familiale. A l'heure actuelle, c'est un droit pour toutes les femmes et tous les couples d'avoir le nombre d'enfants qu'ils désirent et au moment où ils le désirent. L'organisation de services d'information sur la contraception et la planification familiale pourront permettre d'atteindre ces objectifs. Cette information devrait également être disponible en milieu scolaire, de façon libérale et très généralisée.

Dans cette perspective, il est à souhaiter que l'on en vienne bientôt à la distribution gratuite des contraceptifs. Cependant, la carence actuelle d'information en matière de contraception entraîne chaque année au Québec, un nombre considérable de grossesses indésirées. Plusieurs de ces grossesses se terminent par un avortement clandestin. Cette situation n'est pas acceptable. Au Québec, il existe des comités thérapeutiques au niveau des centres hospitaliers qui ont une entière autonomie et qui doivent aider les femmes qui veulent recourir à cette mesure. Il est entendu que l'avortement doit être considéré comme une mesure d'exception et non comme un moyen de contraception.

Dans le secteur de l'éducation, il faut porter une attention particulière en milieu scolaire de manière à donner une nouvelle image des hommes et des femmes. Une action devrait être entreprise au niveau de l'orientation professionnelle, de l'éducation permanente et de la formation des maîtres afin de permettre aux femmes de s'orienter dans des secteurs répondant à leurs goûts véritables, et non uniquement à des stéréotypes sociaux.

Le domaine de la justice est un autre secteur où les femmes ont eu à subir et subissent encore de nombreux préjudices. Il suffit de nommer le code civil qui maintient toujours le principe de la puissance maritale et paternelle. Des propositions ont été soumises au Gouvernement qui amèneront la reconnaissance du principe de l'égalité juridique des époux.

Devant tant de réformes à accomplir, comment la femme pourrait-elle être absente de la vie politique ? Pour que les femmes québécoises réussissent à surmonter les difficultés et les préjugés dont je faisais état tantôt, il faudrait qu'elles développent un plus grand sentiment de solidarité entre elles et surtout qu'elles apportent à celles-là qui acceptent de s'engager dans la vie publique, un appui indéfectible. Ne serait-ce que pour éviter que ce soit les hommes qui soient appelés à définir, seuls, les conditions de la participation de la femme au progrès de la collectivité.

Je suis la seule femme à l'Assemblée Nationale du Québec et s'en vouloir me plaindre bien inutilement de mon sort, je dois dire qu'à certaines heures, je me sens bien seule. Ce qui me fait poursuivre le combat que je mène, c'est que je sens que dans le domaine de la promotion des droits de la femme, la société québécoise est sur le point de prendre une orientation définitive qui consacrerait dans la réalité le rôle de la femme.

Le défi québécois comporte bien des dimensions
.../...

je n'en connais pas de plus importante que celle qui convie le Québec à obtenir de chacun de ces citoyens, une contribution maximum au progrès de la collectivité. En raison des particularismes culturels de la société québécoise et du contexte géographique, économique et social dans lequel elle se situe, rien n'est plus important pour nous que de pouvoir compter sur le talent, le travail et l'imagination de tous et chacun des québécois.

Pour le Québec, il est impensable de continuer à se priver d'une partie importante de ses ressources en négligeant de faire le nécessaire pour que les femmes québécoises puissent participer pleinement à la vie de la collectivité pour l'obtention d'une réelle égalité des chances.

D'ailleurs, que ce soit au niveau du Gouvernement, comme à celui des groupes socio-économiques et culturels, comme chez l'ensemble des québécois, une même volonté se dessine, celle de reconnaître à la femme Québécoise la plénitude de ses droits et de ses obligations vis-à-vis de la collectivité québécoise.

Tout ne viendra pas aisément et les femmes devront surmonter une certaine apathie dont elles ont pu faire preuve dans le passé, particulièrement en ce qui a trait à la vie politique, car ma conviction profonde est que les problèmes des femmes dans nos sociétés modernes constituent pour l'ensemble de la collectivité un problème politique et qu'il doit être traité comme tel pour obtenir les solutions définitives auxquelles nous aspirons.